



# AKTEA

AKTEA : néréide de la mythologie grecque symbolisant le rivage

N°10  
Décembre 2008

Le réseau européen des organisations de femmes de la pêche et de l'aquaculture



Adriana Celestini, Italie

Nicki Holmyard, Ecosse

Monique Philip, France

Marja Bekendam, Pays Bas

Estrela Duarte, Portugal

Les membres du bureau d'AKTEA, Ciboure juin 2008.

Photo : Fanny Brun

## AKTEA élit un nouveau bureau !



Lors de l'assemblée générale du Réseau européen AKTEA en juin 2008, un nouveau bureau a été élu ; Les femmes élues représentent tous les types de pêche ainsi que l'aquaculture. La présidente est Marja Bekendam (Pays Bas), la Vice Présidente est Adriana Celestini (Italie), Nicki Holmyard (Ecosse) en est la secrétaire et Monique Philip (France) la trésorière, Estrela Duarte (Portugal) est membre. Vous trouverez une présentation de chacune de ces femmes sur le site du réseau AKTEA : [www.fishwomen.org](http://www.fishwomen.org) ♦

## Arcachon 2008, les troisièmes rencontres AKTEA : visites et débats

Du 12 au 14 juin 2008, 50 femmes représentantes des associations membres d'AKTEA se sont retrouvées à Arcachon (France) pour les troisièmes rencontres AKTEA, avec un programme chargé en événements.

Les deux premiers jours ont été consacrés à une visite du bassin d'Arcachon et de ses alentours en compagnie de la députée européenne Marie-Hélène Aubert. Deux chercheurs d'IFREMER nous ont présenté les différentes activités qui se déroulent dans le bassin et plus particulièrement de la conchyliculture. Une dégustation d'huîtres a été organisée aux « campanes » de deux conchylicultrices membres d'AKTEA. L'assemblée générale du Réseau a été organisée le jeudi soir. Après la présentation du rapport annuel du Réseau, les membres d'AKTEA ont aussi présenté un bilan de leur activité annuelle. Ensuite, des séances de discussions ont été organisées autour de plusieurs thèmes :

- L'action en faveur de la reconnaissance du rôle des femmes dans la pêche et l'aquaculture, avec un appel à la transposition de la directive 816/86 dans tous les Etats membres,
- La formation des femmes,
- L'entrée des organisations de femmes au sein des Conseil Con-



Les participantes à la conférence AKTEA devant le palais de congrès d'Arcachon

Photo : Fanny Brun

sultatifs Régionaux de Pêche,

• Les activités culturelles menées par les organisations de femmes dans le but de promouvoir la visibilité du rôle des femmes dans la pêche mais aussi l'image du monde maritime.

Le troisième jour la délégation a accompagné les membres de l'association Uhaïna, de Saint Jean Luz, qui leur avait organisé plusieurs visites et rencontres. Le voyage vers le sud a donc commencé très tôt le matin, avec une visite d'un marché de poisson près de la ville de Pasajes (Espagne). Ensuite, un pot de bienvenue offert par la mairie de Ciboure (France). Les femmes européennes ont ensuite partagé le déjeuner avec les membres de l'association Uhaïna. Une visite de la criée de Saint Jean Luz avait également été organisée. La journée a pris fin avec la visite de la commune de Cap Breton où les femmes de la pêche vendent directement le poisson sur le quai. Du merlu, de la bonite, des rougets barbet et autres poissons se trouvent sur les étals tenus par les femmes. La vente commence vers 16 heures, quand les bateaux reviennent de la pêche, sur des étals où on trouve de la sole, du merlu, du rouget barbet et bien d'autres espèces. Ce

## Relations entre le monde maritime et le monde agricole

Le réseau AKTEA a invité d'autres associations ou organisations de femmes travaillant dans d'autres secteurs économiques (agriculture) ou thématiques à participer à la conférence. L'objectif était de partager leur expérience en matière de communication.

Karen Serres a accepté notre invitation. Karen est présidente des femmes agricultrices du COPA (Comité des Organisations Professionnelles Agricoles de l'Union Européenne, de la FIPA (Fédération Internationale de Producteurs Agricoles) ainsi que de la FNSEA (principal syndicat d'agriculteurs en France).

Le partage d'expériences avec les femmes agricultrices est important pour plusieurs raisons. D'abord, l'invisibilité de la contribution des femmes est la même en pêche et en agriculture. Ensuite, les progrès réalisés en agriculture en matière de reconnaissance de la contribution des femmes sont importants et les femmes de la pêche peuvent les utiliser à leur profit et faire avancer leurs propres revendications. Enfin, bâtir des collaborations avec les femmes agricultrices est très important pour engager des actions communes pour la promotion des intérêts des femmes.

Karen Serres nous a parlé du travail accompli par le COPA et le rôle qu'il joue au niveau européen. Les femmes agricultrices participent au débat européen en matière d'égalité des chances. A titre d'exemple, Karen participe au processus de négociation pour la révision de la directive européenne CE 86/613 à partir de laquelle le statut de conjoint collaborateur trouve ses fondements.

Par ailleurs, Karen nous a parlé des droits obtenus par les conjoints d'agriculteurs en France grâce à la loi agricole de 2006. En agriculture les femmes peuvent obtenir le statut de conjoint collaborateur sans l'autorisation de leur conjoint. D'autre part, le statut est ouvert aux femmes qui ont signé un pacte civil de solidarité (PACS) avec un agriculteur ainsi qu'aux concubines.

Les associations françaises présentes à la conférence ont constaté que les femmes agricultrices bénéficient de meilleures conditions qu'elles pour accéder au statut du conjoint collaborateur. Elles ont donc décidé d'agir pour l'obtention des mêmes droits. Karen leur a proposé son aide et son expérience dans ce domaine ♦

lieu de vente sur le quai a été modernisé récemment par la municipalité qui loue les étals aux familles de pêcheurs. Les clients viennent de loin pour trouver du poisson frais et à un prix correct. Le quatrième jour était consacré à la question de la communication au sein des associations mais aussi entre associations. Mais avant de commencer ce débat la parole a été donnée à la députée européenne Marie-Hélène Aubert qui a parlé du rôle et des compétences du Parlement européen et de la Commission pêche du Parlement. Deux scientifiques ont été invités pour exposer leurs travaux. Nathalie Caill-Milly (IFREMER) nous a parlé de la place des scientifiques dans la gestion des pêches en présentant d'abord la mise en place de TAC et de Quotas au niveau européen, pour passer ensuite sur un exemple de gestion locale, celui des palourdes du bassin d'Arcachon. Denis Bailly (UMR AMURE-CEDEM/UBO Brest) nous a parlé de la gestion intégrée du littoral et notamment du projet européen SPICOSA. Les présentations peuvent être consultées sur le site du réseau AKTEA, [www.fishwomen.fr](http://www.fishwomen.fr) ♦

### Révision de la directive 86/613

Cette révision est le résultat du travail effectué par la Commission des droits des femmes du Parlement européen sur le monde rural. Plusieurs rapports publiés par cette Commission et plusieurs décisions du Parlement demandent, depuis plusieurs années, la révision de cette directive auprès de la Commission européenne.

L'objectif de la révision est de permettre aux femmes ayant une activité indépendante d'avoir un statut social, et aux conjoints des professions indépendantes, artisans, agriculteurs ou pêcheurs de bénéficier d'un statut légal, celui du statut du conjoint collaborateur, dans l'ensemble des Etats membres ♦



Discussion entre les membres d'AKTEA avec une femme pêcheuse à Saint Jean de Luz

## Un grand merci!

⇒ à l'association des femmes de marins d'Arcachon qui a accueilli la 3ème conférence AKTEA dans sa ville.

⇒ à l'association Uhaina qui a organisé une visite découverte au Pays Basque. Au Conseil Régional d'Aquitaine et au Conseil Général de la Gironde : sans leurs aides financières cette réunion n'aurait pas eu lieu.

⇒ à la Mairie d'Arcachon qui a mis à la disposition du Réseau le Palais des Congrès, et à la communauté d'agglomération pour ses minibus qui nous ont permis de transporter nos membres entre l'aéroport de Bordeaux et Arcachon.

⇒ à Monique Philip, Anne Marie Esteban et Marilys Plongeon pour tout le travail qu'elles ont fourni pour la réussite de cette rencontre.

⇒ à Maïté qui nous a rendu le séjour au foyer de Saint Vincent de Paul très agréable et enfin à tous les membres de deux associations.

⇒ aux interprètes bénévoles, Ana, Brigitte et Katia qui ont accompli un travail extraordinaire pour rendre possible la communication entre les membres d'AKTEA.

⇒ Merci aussi à Fanny qui a pris des notes pendant trois jours qui nous ont permis de réaliser ce bulletin ♦



Photo : Fanny Brun

Dégustation d'huîtres préparée par Angelika Herman et Malika Petit

## ► Les activités des organisations membres d'AKTEA en 2008 ◀

### ► PEGA

#### ⇒ Grèce

Plusieurs membres de l'association ont suivi des cours de formation en informatique. L'action en faveur de la mise en place de la directive européenne 86/613 au niveau national continue car elle permettra la reconnaissance de la contribution des femmes dans la pêche. Une nouvelle formation est prévue pour l'année 2009 sur l'entrepreneuriat des femmes.

### ► Pénélope

#### ⇒ Italie

Cette association a organisé des cours de formation pour ses membres sur la gestion des entreprises de pêches. Pénélope se bat pour la transposition de la directive européenne 86/613 en Italie en ce qui concerne les femmes du secteur de la pêche puisque les agricultrices l'ont déjà obtenue.

### ► NSWN

#### ⇒ North Sea Women Network

Organisation d'une conférence à Edimbourg en Mai 2008 sur les changements au sein des communautés de pêche. Des présentations sur le rôle des femmes au sein de ces communautés ou encore sur les politiques publiques mises en œuvre en faveur des communautés littorales ont servi

de base pour animer les forums de discussion qui ont suivi. Le réseau des femmes de la mer du Nord (NSWN) a conduit par ailleurs une étude sur l'impact des politiques communautaires de la pêche sur les communautés de pêche, comme par exemple l'impact de l'interdiction de la pêche au cabillaud sur les communautés. C'est d'ailleurs ce combat que le réseau transnational mène au sein du CCR de la Mer du Nord.

### ► Thyrius

#### ⇒ Espagne

Les femmes de cette association mènent depuis plusieurs années un combat contre les coutumes patriarcales locales qui veulent que les droits de pêche dans l'étang local soient transmis seulement par les hommes. Plusieurs jugements du tribunal ont donné raison à l'association, pourtant l'association des pêcheurs leur refusait ce droit. Le dernier jugement du tribunal de Valence, en janvier 2008, donne encore une fois raison aux femmes et a en fin obligé les hommes de modifier leur position. Le résultat est que quelques femmes peuvent désormais pêcher sur l'étang et peuvent transmettre ce droit. Mais les époux de ces femmes ont été exclus de l'organisation de pêcheurs, et l'association mène une campagne pour la réintégration des époux dans l'organisation de pêcheurs. Par ailleurs, elles œuvrent en faveur de la revitalisation de l'étang qui doit passer par le repeuplement en poissons.

## ► NIWIF

### ⇒ Irlande du Nord, R.U.

Cette année le réseau a publié un livre basé sur les histoires de vie de femmes et d'hommes de la pêche. Par ailleurs, il a organisé le marché au poisson du week-end dans la ville de Kilkeel, principal port de pêche d'Irlande du Nord, qui cherche à valoriser l'image du poisson et de la pêche auprès des touristes. La vente de poisson est faite par les professionnels, le réseau des femmes s'occupe seulement de son organisation.

## ► Fédération de ramendeuses de Galice

### ⇒ Espagne

La fédération regroupe 12 associations sur les 14 existantes en Galice. Les ramendeuses sont payées par heure et leur salaire varie de 2 à 5 euros en fonction du département où elles se trouvent.

Elles ont un projet de création d'une coopérative de services qui leur fournira le matériel utilisé pour leur travail. Pour le moment les filets qu'elles ramendent ou qu'elles montent sont fournis par les propriétaires de navires. Le secrétariat de l'égalité des chances et la direction des pêches de Galice soutiennent ce projet. Une formation sur le fonctionnement des coopératives a été organisée qui a donné lieu à un diplôme validant leurs connaissances. Les femmes qui ont participé à la formation ont été rémunérées. Pour le moment elles luttent pour la reconnaissance des maladies professionnelles. La fédération des ramendeuses de Galice organise une rencontre nationale le jeudi 13 novembre 2008 à Cangas en Galice. Ana Toupin est invitée pour représenter le Réseau AKTEA.

## ► MnanaMara

### ⇒ Irlande

En Irlande les communautés de pêcheurs tendent à disparaître ce qui a obligé l'organisation à s'ouvrir vers les autres acteurs du littoral. Ils mettent en commun leurs ressources pour leur développement. Plus la communauté est grande plus l'accès à des ressources financières est important. Comme elles sont éparpillées sur tout le territoire, elles font connaître leurs activités à travers Internet. Un site financé par le BIM est créé qui sert à cet échange. L'association est membre du CCR de l'atlantique Nord Ouest.

## ► 2FM

### ⇒ France

Depuis plusieurs années, la fédération a agité en faveur de la mise en place d'une formation diplômante. Cette demande est en partie satisfaite avec la publication du décret portant sur la mise en place du Brevet de Conjoint Collaborateur Entreprise Artisanale Maritime (décembre 2007). Ces formations sont destinées aux conjointes d'armateurs qui ont le statut de conjoint collaborateur.

Depuis juillet 2007, tout conjoint qui contribue à l'entreprise familiale doit opter pour un des trois statuts suivants : collaborateur, associé, salarié. Il y a certaines améliorations à apporter comme par exemple l'accès des concubins et des pacés à ce statut, la reconnaissance des accidents de travail et l'obtention du statut sans l'autorisation du conjoint !

## ► Estrela do Mar

### ⇒ Portugal

Le réseau national portugais a organisé une formation de deux jours à laquelle ont participé 14 femmes. Plusieurs membres de notre Réseau ont réalisé un dépliant pour la fête de la culture du littoral. Ce travail a été effectué dans le cadre d'un projet international (Portugal/ Norvège). Notre réseau est membre du CCR Atlantique Sud et il fait partie du groupe pêche traditionnelle. Les femmes membres du réseau sont impliquées dans un projet transnational (Norvège Portugal) sur la culture littorale du pays qui réalise notamment un inventaire des engins de pêche existant et aussi des bateaux.

## ► UMAR Açores

### ⇒ Portugal

L'organisation travaille pour l'égalité entre les femmes et les hommes aux Açores, mais aussi sur les femmes de la pêche et la reconnaissance de leur rôle et de certains métiers qu'elles exercent. Dans le cadre d'un projet Equal, nous avons organisé une formation dans deux îles où se trouvent les plus grandes communautés de pêcheurs. Pour communiquer nous avons mis à disposition des femmes un système via internet pour que les femmes de différentes îles et qui sont membres de notre réseau puissent communiquer entre elles. En août 2008, le réseau des Iles des femmes de la pêche, A Ilhas em Rede - Associação de Mulheres na Pesca, est créée. Au même moment une exposition photos sur les femmes dans la pêche a été organisée

## ► VinVis

### ⇒ Pays Bas

VinVis a participé à la préparation du plan stratégique national (PNS) pour le Fond Européen de la Pêche. Dans ce document VinVis a mis l'accent sur la prise en compte des questions concernant les femmes. Après une longue lutte, les revendications des femmes ont été prises en compte et le PNS des Pays Bas porte une attention particulière au rôle des femmes dans la pêche mais aussi à l'importance culturelle de la pêche au sein des communautés. VinVis a participé à différents événements internationaux sur la situation financière des conjointes collaboratrices dans les entreprises familiales agricoles, où les épouses ont souvent une très faible reconnaissance économique. Les agricultrices et les femmes de la pêche ont échangé leurs expériences et discuté leurs futures collaborations en faveur de l'amélioration de leur situation ainsi que de la reconnaissance de leur statut. VinVis a joué un rôle important dans la commémoration d'un accident en mer qui s'est produit il y a 125 ans. VinVis a établi des liens avec des organisations qui opèrent dans les zones touchées par le tsunami au sud de l'Inde et travaille sur le micro-crédit, les alternatives de vie, l'éducation des femmes au sein des communautés de pêche ♦

Edition AKTEA



AKTEA - Réseau Européen  
Les Femmes dans la pêche et l'aquaculture  
Contact : aktea@cedem.eu  
Site internet : <http://www.fishwomen.org>



Photo : Fanny Brun

Les déléguées d'Espagne, Grèce et Pays Bas à l'assemblée générale d'AKTEA

## ▶ Conseils Consultatifs Régionaux (RAC) ◀

La participation des organisations des femmes aux Conseils Consultatifs Régionaux a été un sujet qui a été discuté par les organisations de femmes intéressées à participer à ce type de structures. Actuellement, quatre organisations membres du réseau AKTEA participent à quatre différents CCR : le réseau des femmes de la mer du nord (NSWN) qui est membre du CCR de la Mer du Nord, le réseau des femmes Scandinaves qui est membre du CCR de la Mer Baltique, Mna na Mara (Irlande) qui est membre du CCR de la mer Celtique et le réseau Etoile de Mer qui est membre du CCR Atlantique Sud.

Les associations qui ne sont pas membres des CRR mais qui souhaitent le devenir ont soulevé plusieurs obstacles qui les empêchent de le faire. Le montant élevé de la cotisation annuelle qui varie en fonction de chaque CRR est une de ces raisons. Les 1500 euros de cotisation fixé par le CCR de la Méditerranée a été mentionné par les associations grecque (PEGA) et italienne (Penelope). Le manque de connaissance en matière de la gestion de la ressource est une autre raison qui empêche les organisations d'entrer dans le CCR.

Nicki Holmyard, NSWN, qui participe depuis plusieurs

années au CCR de la Mer du Nord et qui anime une de ses commissions a proposé l'organisation d'un cours de formation sur les CCR pour les femmes qui souhaitent intégrer un CCR. La formation serait organisée en commun par NSWN et AKTEA qui doivent collaborer pour trouver les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet. Les formations de ce type exigent pour leur réussite une traduction simultanée puisque la majorité de femmes concernées ne parle pas de langue étrangère.

Le réseau AKTEA adressera une lettre à la DG MARE pour lui demander de permettre aux organisations de femmes d'intégrer les CCR en tant qu'organisation non gouvernementale (ONG) et non pas en tant que représentant du secteur de la pêche. Ainsi les organisations représentant les professionnels ne vont plus considérer « que les organisations de femmes leur volent leur sièges ».

De nombreux sièges destinés aux ONG, environnementalistes ou de consommateurs, restent vacants et ceci dans tous les CCR. Cette demande pourra être satisfaite lors de la révision à mi-parcours du fonctionnement des CCR qui sera effectuée par la DG MARE ♦

### Association Femmes solidaires



L'association Femmes Solidaires de la commune de la Teste de Buch a été invitée pour nous parler de la communication au sein de leur réseau. Le mouvement femmes solidaires a environ 30 000 adhérentes au niveau national qui appartiennent à 185 associations locales. Elle est gérée par un collectif constitué de 70 personnes représentant les associations locales.

Femmes solidaires agit pour faire reculer toutes formes de discrimination, le sexisme et le racisme, pour faire avancer les droits des femmes, qu'il s'agisse des droits à l'accès de l'emploi ou de l'égalité de chances entre femmes et hommes au travail, de la parité ou de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Femmes solidaires fait partie de l'initiative féministe européenne, réseau européen d'associations d'hommes et des femmes pour une Europe féministe et laïque. Elle est par ailleurs membre du réseau européen de femmes.

Femmes solidaires édite un journal «Clara Magazine » avec 6 numéros par an. Les associations locales organisent des actions en collaboration avec d'autres structures locales travaillant sur les femmes. Les membres du mouvement se réunissent tous les

3 ans ♦

# En bref...En bref...En bref...En bref...

## ► Un rapport sur les femmes vient de paraître

Le parlement européen vient de publier un rapport sur le rôle des femmes dans le développement durable des zones de pêches en Europe.

Le rapport présente dans une première partie l'emploi des femmes dans le secteur de la pêche, de l'aquaculture et de l'industrie de transformation. Il évoque le rôle des conjointes et la non-reconnaissance de leur contribution dans la pêche et l'importance du statut de conjoint collaborateur comme outil de la reconnaissance de la contribution des femmes.

La deuxième partie s'intéresse aux raisons de la création des organisations de femmes, les contraintes auxquelles elles font face mais aussi les possibilités dont elles disposent pour l'avenir.

La troisième partie est consacrée à la participation des femmes à la diversification des activités. Différents exemples en provenance des 14 Etats membres qui sont étudiés dans ce rapport illustrent l'importance du rôle des femmes dans la diversification.

La question du genre dans les fonds structurels est développée dans le dernier chapitre du rapport, notamment l'axe 4 du Fond européen pour la pêche (FEP) et la place qu'il donne aux femmes.

Enfin, le rapport émet quelques recommandations destinées aux politiques. Plusieurs membres du réseau AKTEA ont participé à la réalisation de ce rapport que vous pouvez consulter sur le site suivant : [www.europarl.europa.eu/activities/expert/studies.o?language=EN](http://www.europarl.europa.eu/activities/expert/studies.o?language=EN)

L'intégralité du rapport est disponible en trois langues : anglais, français, espagnol. Le résumé est traduit dans d'autres langues ♦



Photo : Fanny Brun

Réception à la Mairie de Ciboure

## ► Un nouveau RAC

Les représentants du secteur de la pêche et d'autres groupes d'intérêt ont soumis une demande pour la mise en service du Conseil Consultatif Régional pour la Méditerranée.

Ce CCR est opérationnel depuis le 15 septembre 2008 (Décision de la Commission du 29 août 2008, 2008/695/CE). Les pays membres de ce CCR sont la Grèce, l'Espagne, la France, Chypre, Malte et la Slovénie ♦



## ► Mettez vous au travail !

L'association des femmes de pêcheurs de Méditerranée a décidé de publier un livre de recettes de cuisine du poisson en provenance des divers pays européens où les organisations membres du réseau AKTEA sont originaires.

Elle fait donc un appel à toutes les femmes de ces organisations pour lui fournir trois recettes de poisson de leur pays, ainsi qu'un bref descriptif de leur organisation pour être publiées dans le livre.

Merci à vous de bien vouloir contacter le secrétariat AKTEA qui transmettra : [aktea@cedem.eu](mailto:aktea@cedem.eu) ♦



Photo : Fanny Brun

Visite du Bassin d'Arcachon